

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 février 2026

Date de la convocation et de l'affichage : 16 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février à vingt heures, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel Routier, Maire.

Présents : Michel Routier, Frédéric Cardot, Benoist Delargillière, Éric Bonnot (a quitté la séance à 9h), Pierre Bailleux, Yves Demazeux, Josette Gentien, Audrey Harrel (a quitté la séance à 9h)

Absents excusés : Sophie Hardivillé, Matthieu Carpentier.

Quorum : 6 ; Nombre de présents : **8 (jusqu'au dossier 3)** ; Nombre de votants : **8 (jusqu'au dossier 3), 6 à partir du dossier 4.**

Monsieur Cardot est désigné secrétaire de séance

Ordre du jour

- 1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 08 janvier 2026.
- 2- Présentation du Compte Financier unique 2025 et vote du CFU 2025.
- 3- Affectation du résultat de l'exercice 2025.
- 4- Vote du budget Primitif 2026.

1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 janvier 2026

Le Procès-Verbal de la séance du 8 janvier est adopté à l'unanimité.

2- Présentation du Compte Financier unique 2025 et vote du CFU 2025

Michel Routier, maire informe le conseil municipal que le Service de Gestion Comptable de Beauvais n'a pas pu fournir à la mairie le Compte Financier Unique 2025 en raison d'une défaillance informatique nationale. Le vote du CFU 2025 ne peut donc avoir lieu à ce jour. Cette délibération est retirée de l'ordre du jour.

3- Affectation du résultat de l'exercice 2025.

M. le maire rappelle que le vote du CFU 2025 ne pouvant avoir lieu à ce jour, le conseil municipal ne peut réglementairement délibérer sur l'affectation des résultats de l'exercice 2025.

Cette délibération est retirée de l'ordre du jour.

4- Vote du budget Primitif 2026.

Délibération n° 2026/07

M. le maire informe le conseil municipal qu'il présente le budget primitif 2026 avec reprise des résultats anticipés de 2025 malgré un CFU en défaut. Suite à sa demande et sur présentation du compte administratif communal 2025, le SGC a certifié en date du 17 février 2026, les résultats anticipés du CFU 2025 par visa de Mme Augait Isabelle, Chef du SGC de Beauvais permettant de soumettre au vote de cette assemblée, le BP 2026 avec reprise des résultats anticipés 2025.

M. le Maire présente à l'assemblée délibérante le budget primitif 2026 qui se décompose comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	691 820,20€	691 820.20€
Investissement	1 013 245,00€	1 013 245,00€
Total	1 750 065,20 €	1 750 065,20 €

Vote du Budget Primitif 2026 de la commune par chapitre en section fonctionnement et par opération en section investissement.

Dépenses de fonctionnement		
Chap.	Libellé	Vote de l'assemblée
11	Charges à caractère général	147900.00
12	Charges de Personnel	59524.74
14	Atténuations de produits	15 140,00
23	Virement section d'investissement	358239.28
42	Amortissements	29931.51
65	Autres charges courantes	78379.67
66	Charges financières	2705.00
Total		691820.20

Recettes de fonctionnement		
Chap.	Libellé	Vote de l'assemblée
2	Excédent de fonctionnement	439020.20
70	Produits des services	1000.00
73	Impôts et taxes	25 000,00
731	Fiscalité locale	220500.00
74	Dotations et participations	31300,00
Total		691820.20

Dépenses d'investissement		
Chap.	Libellé	Vote de l'assemblée
01	Déficit N-1 reporté	0.00
16	Emprunts	12465.00
	OP : 136 Rénovation et mise aux normes Ecole-Bibliothèque	1000780.00
Total		1013245.00

Recettes d'investissement		
Chap.	Libellé	Vote de l'assemblée
01	Dotations, fonds divers	2474.21
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	51000.00
13	Subventions d'investissement	571500,00
21	Virement de la section de fonctionnement	358239.28
40	Amortissements	29931.51
Total		1013245,00

Le niveau d'investissement pour l'année 2026 exceptionnellement très élevé, répond aux travaux de réhabilitation du complexe école-bibliothèque qui débiteront pour une première tranche en mars 2026.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2026

La séance est clôturée à 21h45.

Le Secrétaire de séance

Frédéric Cardot

Le Maire de Pierrefitte en Beauvaisis

Michel Routier

Affichage dans le cadre de la mairie le : **25 /02/ 2026**

Publication sur le site internet de la commune le : **site en construction**